

LOCALE

Non au béton, Oxygène, même combat



Commerce. Ils militent contre Oxyane.

Le dossier Oxyane est loin d'arriver à son terme. Le projet de Decathlon, de s'implanter avec Truffaut et O'Tera à Saint-Clément-de-Rivière est encore ralenti par les procédures judiciaires lancées par ses opposants.

L'association Non au béton annonce ainsi avoir engagé un nouveau recours. « à la suite des jugements du 15 février 2018 annulant partiellement le permis d'aménager qui avait été délivré par le 20 janvier 2015 par la mairie de Saint-Clément à la société Decathlon, cette dernière a déposé le 18 décembre 2018 une demande de permis d'aménager modificatif (Pam). Le 18 mars 2019, la mairie de Saint-Clément a délivré le Pam après un avis conforme de la préfecture », relate Non au béton... Qui a donc contre-attaqué. « Nous avons adressé, le 9 septembre 2019, au tribunal administratif de Montpellier un recours gracieux contre ce Pam. »

Et ce n'est pas tout, puisque le Conseil d'État vient de déclarer admissibles les trois pourvois engagés par Non au béton contre les trois permis de construire initiaux délivrés aux trois entreprises. La bataille juridique ne devrait donc pas trouver sa conclusion avec 2020, voire 2021.

Dans le même temps, le collectif Oxygène, qui réunit aussi des opposants au projet Oxylane, appelle à un rassemblement devant le Decathlon d'Odysseum ce vendredi à 17 h 30. « C'est un combat légitime et d'actualité contre un projet polluant, climaticide (des milliers de voitures pour se rendre en périphérie de la métropole), qui détruit des terres agricoles, la biodiversité, le commerce de centre-ville... », commente Oxygène.